



En 2015, la valeur de la production agricole en baisse modérée en Île-de-France

En 2015, en Île-de-France, la récolte de céréales à paille a été globalement satisfaisante malgré les épisodes caniculaires de l'été. Les productions de maïs, betteraves et protéagineux ont en revanche été en net repli.

En 2015, la production céréalière, de 3,1 millions de tonnes, reste abondante : elle est supérieure de 7 % à la moyenne quinquennale 2010-2014. La production de blé tendre progresse de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale, sous l'effet conjugué d'une hausse des rendements (+ 7 %) et des surfaces (+ 1 %). Les conditions météorologiques favorables de l'hiver et du printemps permettent en effet de bons rendements. Les épisodes caniculaires de l'été n'ont pas impacté le développement des blés qui étaient alors quasiment arrivés à maturité. La qualité du blé tendre est satisfaisante, avec un poids spécifique élevé (79,5 kg/hl) et un faible taux d'humidité (12,4 %), et ce malgré une teneur en protéines (11,1 %) qui diminue encore, pour la cinquième année consécutive.

La production d'orge augmente de 25 % par rapport à la moyenne quinquennale grâce à la hausse conjointe des surfaces (+ 12 %) et des rendements (+ 11 %).

La production de maïs chute de 20 % par rapport à la moyenne quinquennale, en raison d'une baisse marquée des rendements (- 17 %) et, dans une moindre mesure, des surfaces (- 3 %). Le maïs a été pénalisé par les vagues de chaleur et de sécheresse estivales lors de la floraison.

Une production de protéagineux en forte baisse

La récolte de colza augmente de 1,6 % par rapport à la moyenne quinquennale en raison uniquement de la hausse des rendements, les surfaces étant stables. La production de féveroles recule fortement (- 46 %) ainsi que celle des pois (- 33 %). Les protéagineux ont en effet souffert de la canicule estivale au moment de la floraison.

Des rendements très hétérogènes en betterave

La production de betteraves (3,3 millions de tonnes) recule de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale en raison de la baisse des rendements (- 9 %), ceux-ci ayant été pénalisés par la sécheresse estivale. Les rendements sont, cette année, très hétérogènes (de 40 t/ha à 120 t/ha), selon la nature des sols et le stress hydrique subi par la plante, en corrélation directe avec la pratique de l'irrigation.

* Pour la campagne agricole millésimée 2015, le cycle de production se déroule de septembre 2014 à décembre 2015 et le cycle de commercialisation de juillet 2015 à juin 2016.

A cette notion de campagne agricole millésimée 2015 se rattache celle des résultats de campagne.

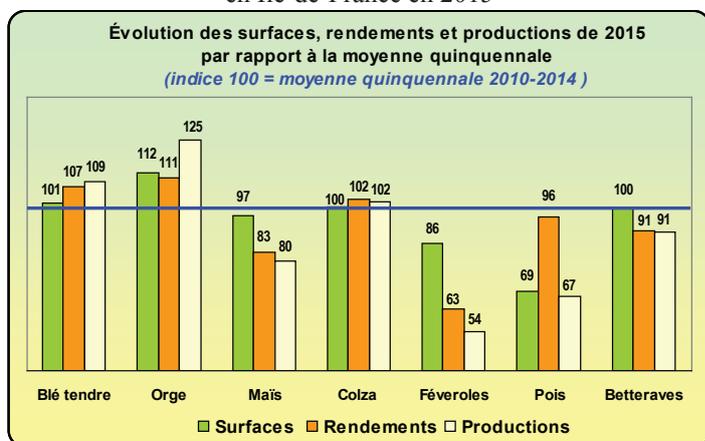
Forte baisse de la production de protéagineux et de betteraves en Île-de-France en 2015

	Superficie 2015 (ha)	Production 2015 (t)	Évolution récolte 2015/2014 (%)	Évolution récolte 2015/moy. quinq. (%)	Variation récolte 2015 / 2014 (tonnes)	Variation récolte 2015 / moy. quinq. (tonnes)
Céréales	366 690	3 126 040	- 1	+ 7	- 27 050	+ 205 460
Oléagineux	79 375	297 170	- 6	- 1	- 20 040	- 1 900
Protéagineux	21 405	66 860	- 17	- 40	- 13 550	- 45 310
TOTAL COP*	467 470	3 490 070	- 2	+ 5	- 60 640	+ 158 250
Betteraves	40 135	3 291 870	- 15	- 9	- 587 420	- 329 410

Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

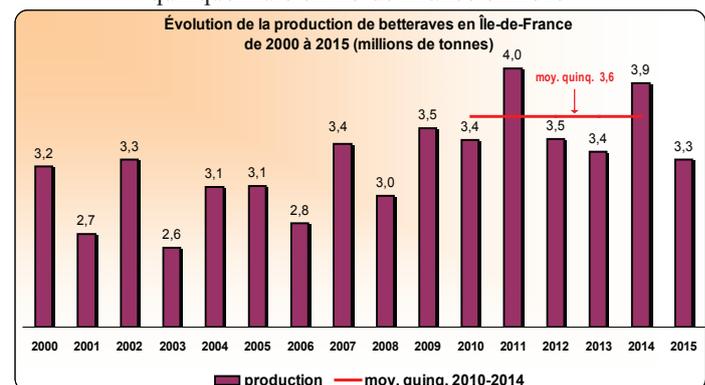
* COP : céréales, oléagineux et protéagineux

La production de féveroles est réduite de moitié en Île-de-France en 2015



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

Une production de betteraves inférieure à la moyenne quinquennale en Île-de-France en 2015



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

Comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2015¹

Des résultats² en baisse

Selon les résultats provisoires présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) le 5 juillet 2016, la valeur ajoutée brute de la branche agricole francilienne serait quasiment stable en 2015 à 529 millions d'euros. La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs serait, quant à elle, en baisse un peu plus marquée (- 6 %), hors inflation. Cette baisse résulterait principalement de la diminution des subventions et de la hausse des impôts. La diminution des subventions est certainement surestimée ici (cf. encadré méthodologie - remarque).

Une valeur³ de la production agricole, hors subventions, en recul de 1 %

Malgré la hausse globale de 1 % des prix, la valeur de la production agricole de l'Île-de-France, hors subventions, reculerait de 1 % en 2015 par rapport à 2014 en raison de la baisse de 2 % des volumes produits. Les évolutions seraient toutefois contrastées d'un secteur à l'autre du fait de la grande hétérogénéité des variations de prix. La valeur des produits végétaux serait stable tandis que celle des produits animaux baisserait de 5 %. En valeur, les protéagineux reculeraient de 23 %, le maïs de 27 %, les betteraves de 7 %, et le blé tendre de 4 %. À l'inverse, toujours en valeur, l'orge augmenterait de 15 % et les oléagineux de 4 %. La valeur des produits animaux se replierait de 5 %, conséquence de la baisse de 16 % de celle du lait et des produits laitiers, malgré la hausse de 11 % de la valeur des gros bovins.

Des aides⁴ à la production et à l'exploitation en diminution

En Île-de-France en 2015, les aides à la production ainsi que les aides à l'exploitation diminueraient de 20 % par rapport à 2014. En effet, la première étape de convergence de la PAC et de mise en œuvre de la majoration des 52 premiers hectares induit un transfert des aides des régions situées au-dessus de la ligne Bordeaux-Strasbourg vers les autres régions tandis que la réforme des aides couplées animales bénéficie surtout aux régions d'élevage laitier (Bretagne, Pays-de-Loire, Normandie). Au final, les régions de l'arc Ouest-Nord-Nord-Est voient le total de leurs subventions reculer, notamment en Île-de-France, tandis que les nouvelles régions Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Occitanie et Nouvelle Aquitaine connaissent une hausse des subventions.

Des charges quasi stables en 2015

En Île-de-France en 2015, le coût des consommations intermédiaires baisserait de 1 % par rapport à 2014, en lien essentiellement avec le recul des prix des produits pétroliers (- 17 %). Quant aux autres charges (impôts fonciers et autres impôts sur la production), elles augmenteraient respectivement de 12 % et de 20 %. Au final, le total des charges serait quasi stable.

³ valeur de la production = volume x prix

⁴ aides couplées à la production (végétale et animale) et aides à l'exploitation (aides découplées, aides à l'investissement, aides de crise, calamités, etc.)

² Définitions

La **production de la branche agriculture** est valorisée au **prix de base**. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le solde entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires, avec ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts (impôts fonciers et impôts sur la production).

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2015 Évolution des principaux postes entre 2014 et 2015

	Valeur 2015 (millions d'€)	Indice de volume 2015/2014	Indice de prix 2015/2014	Variation de la valeur (2015/2014 en %)
PRODUITS VEGETAUX, dont	1 026	98	101	0 %
Blé tendre	327	103	94	- 4 %
Maïs	51	73	99	- 27 %
Orge	116	105	108	+ 15 %
Oléagineux	104	97	107	+ 4 %
Protéagineux	10	78	96	- 23 %
Betteraves industrielles	102	92	101	- 7 %
Produits maraîchers et horticoles	220	100	101	+ 1 %
Pommes de terre	45	96	173	+ 67 %
Fruits	14	102	89	- 7 %
Vins de Champagne	2	93	101	0 %
PRODUITS ANIMAUX, dont	55	102	95	- 5 %
Gros bovins	10	103	99	+ 11 %
Volailles	8	102	97	0 %
Oeufs	14	100	102	+ 8 %
Lait et produits laitiers	16	100	85	- 16 %
SERVICES	67	100	101	+ 2 %
TOTAL PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	1 149	98	101	- 1 %
Subventions sur les produits	4	85	105	- 20 %
TOTAL PRODUCTION AU PRIX DE BASE	1 154	98	101	- 1 %
CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES, dont	625	99	100	- 1 %
Semences et plants	83	101	101	+ 2 %
Produits pétroliers	43	100	83	- 17 %
Engrais et amendements	123	98	101	- 1 %
Produits de protection des cultures	93	100	100	0 %
Aliments pour animaux	54	95	106	0 %
Dépenses vétérinaires	4	100	102	0 %
Services	226	100	101	+ 1 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	529	97	103	0 %
Subventions d'exploitation	143	-	80	- 20 %
Impôts fonciers	29	-	112	+ 12 %
Autres impôts sur la production	6	-	103	+ 20 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU COÛT DES FACTEURS	638	-	93	- 6 %

Source : Agreste (comptes régionaux de l'agriculture, 2014 semi-définitifs, 2015 provisoires)

¹ Méthodologie

L'établissement des comptes macro-économiques de l'agriculture constitue une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective agricole) du Ministère de l'agriculture, au niveau régional, avec l'aide des services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes macro-économiques, nationaux et régionaux, sont établis en trois versions : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3. Ils sont mis à disposition sur le site internet du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF), sous l'espace Données en ligne-Disar/Rubrique données économiques agricoles, et sur celui de l'Union européenne :

<http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>.

Remarque :

Les nouvelles modalités de la PAC ont entraîné un retard de paiement. Seul le montant des aides dû au titre du premier pilier de la campagne 2015 a pu être intégré dans les comptes. Les aides du second pilier font, à ce stade, l'objet d'estimations. La baisse des aides (- 20 %) est surestimée, les baisses effectives seront moins fortes.

Pour en savoir plus :

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 2000 –

Insee Méthodes n°120

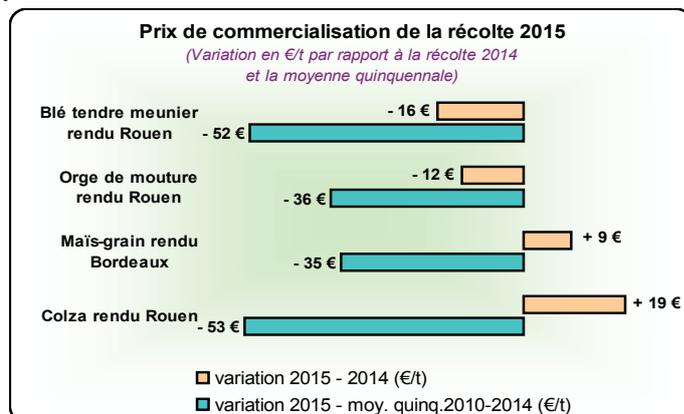
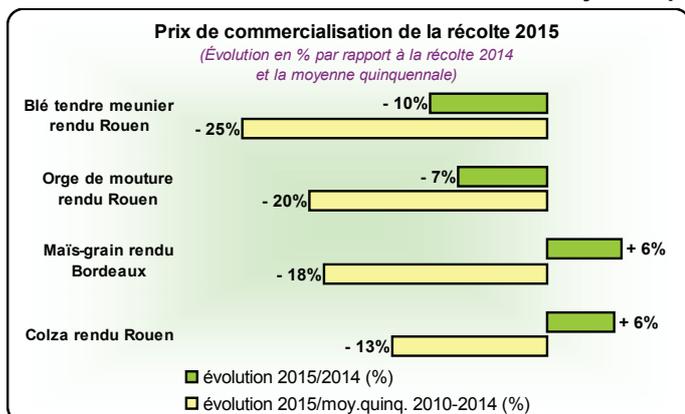
Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 95 –

Insee Méthodes n°91-92-93

Site Insee : http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=16&sous_theme=5.6.1.1

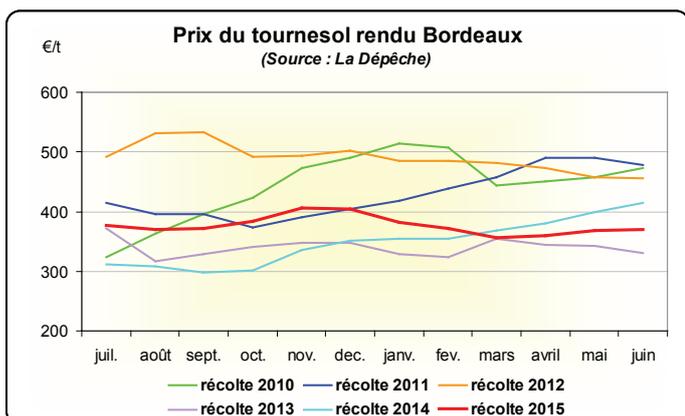
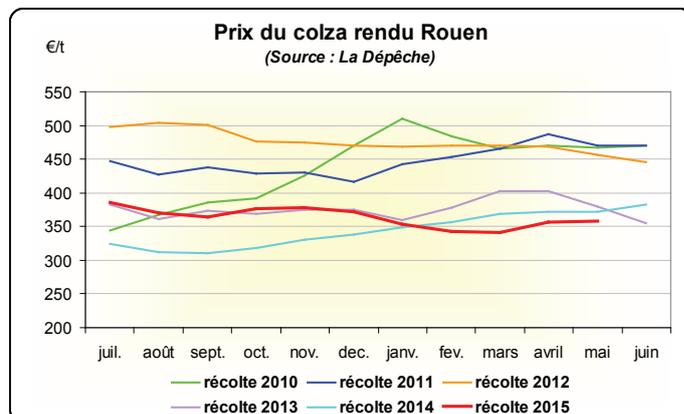
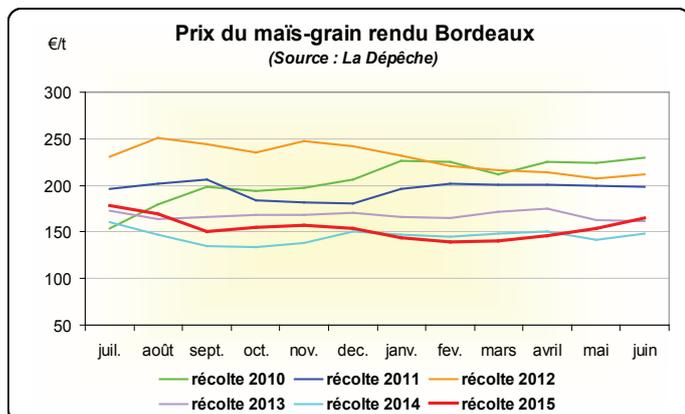
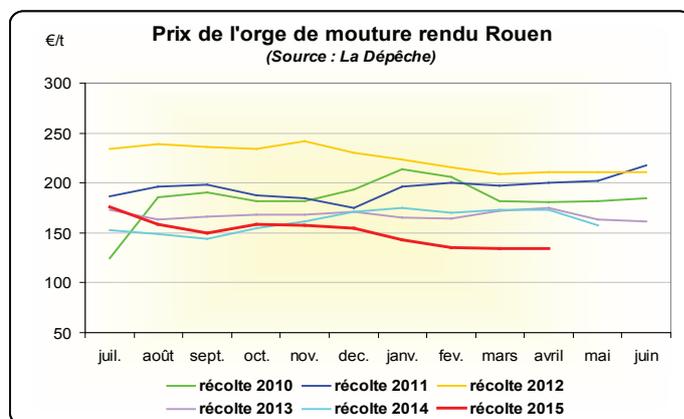
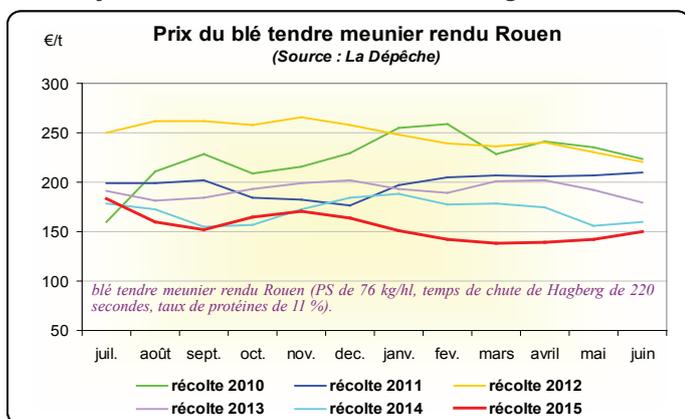
Prix de commercialisation de la récolte 2015*

Récolte 2015 : des prix de céréales et d'oléagineux inférieurs à ceux de la récolte 2014 et à la moyenne quinquennale 2010-2014



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix moyens mensuels des céréales et oléagineux de la récolte 2010 à la récolte 2015



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

* Prix de commercialisation de la récolte 2015

Pour la campagne agricole millésimée 2015, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2015 à juin 2016, le cycle de production se déroulant, quant à lui, de septembre 2014 à décembre 2015.

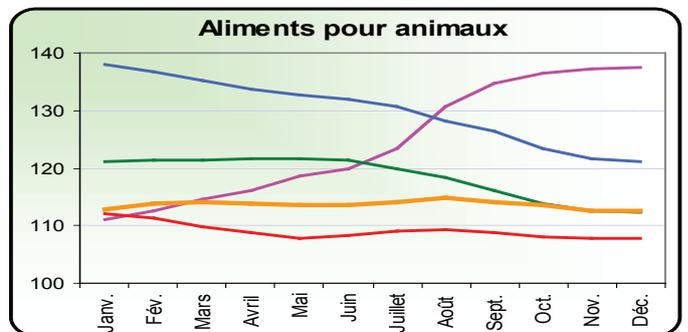
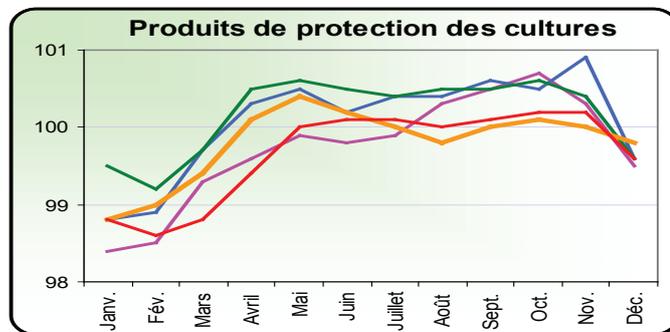
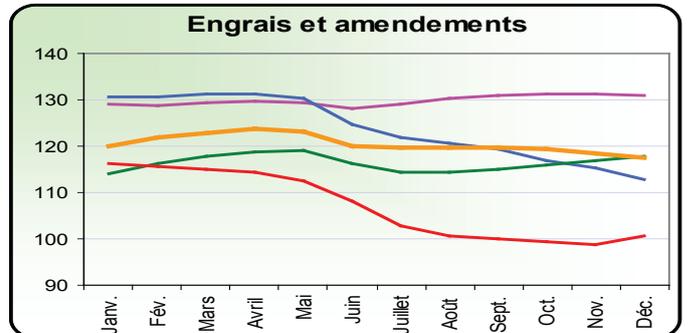
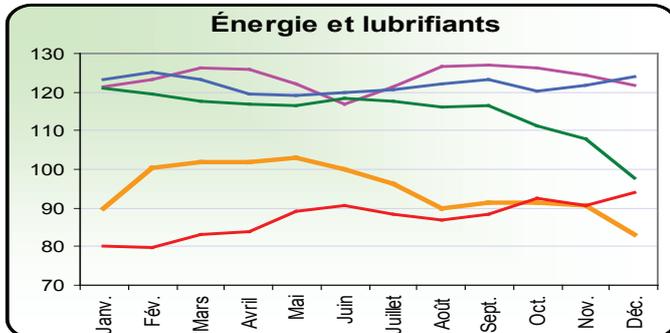
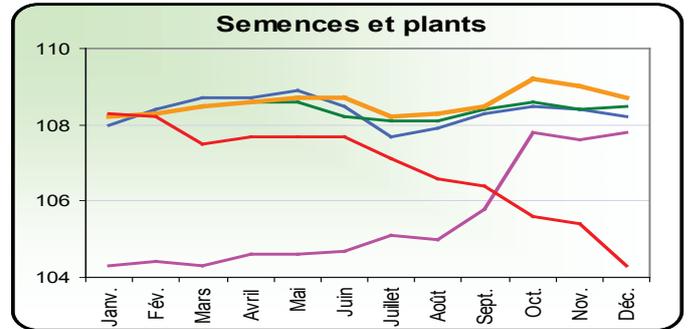
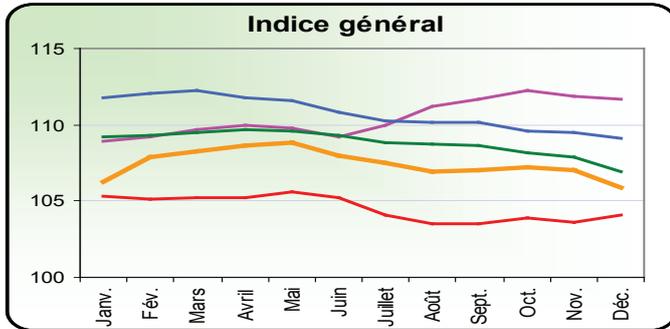
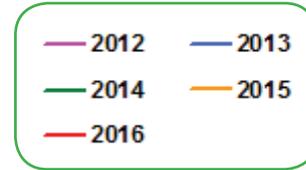
Les prix de commercialisation de la récolte 2015 concernent ici (cf. graphiques en haut de page) des prix de marchés, rendu port d'embarquement et prennent en compte, de ce fait, les frais de transport. Ils sont supérieurs aux prix payés à l'agriculteur.

Les indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP, base 100 en 2010) utilisés pour les comptes mesurent, quant à eux, l'évolution des prix de marchés à travers un seul indice pour chaque produit (blé tendre, orge, etc.). L'évolution des prix est étroitement dépendante du niveau d'agrégation des produits élémentaires (cf. Insee Méthodes n° 114 et 121).

Prix des intrants

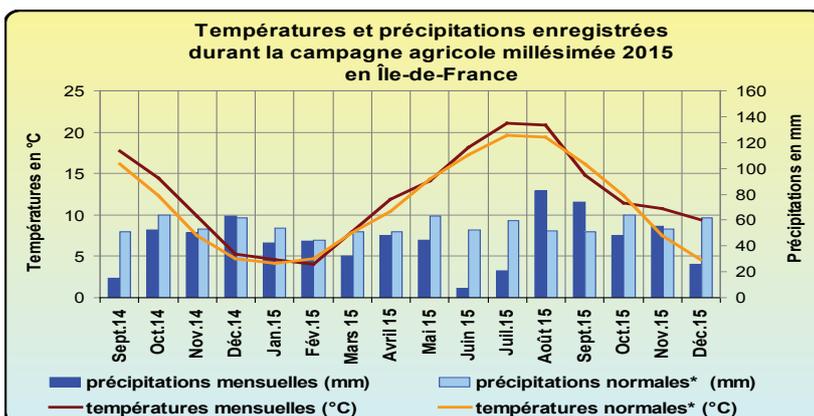
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Île-de-France (Ipampa, base 100 en 2010)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).



Source : Agreste, IPAMPA

Météo 2015



Sources : Météofrance, Agreste Île-de-France
* normale : moyenne sur les 30 dernières années

Météo durant la campagne agricole millésimée 2015 en Île-de-France	
septembre-14	un mois estival
octobre-14	exceptionnellement doux
novembre-14	chaud et plutôt calme
décembre-14	faiblement perturbé
janvier-15	souvent doux
février-15	plutôt de saison
mars-15	sans excès
avril-15	ensoleillé et très doux
mai-15	déficitaire en eau
juin-15	très sec et très chaud
juillet-15	chaud et sec
août-15	chaud et humide
septembre-15	frais et pluvieux
octobre-15	frais et peu arrosé
novembre-15	très chaud
décembre-15	exceptionnellement doux

Qualité du blé tendre en Île-de-France en 2015

La qualité du blé tendre francilien est globalement satisfaisante en 2015. Le taux de protéines, même s'il baisse pour la cinquième année consécutive, reste correct. Le poids spécifique est excellent, le temps de chute de Hagberg affiche un très bon niveau et le taux d'humidité est bas. Quant à la qualité boulangère des blés panifiables franciliens, elle est satisfaisante.

Les 5 critères de qualité des blés tendres (cf. définitions p.6) et leur positionnement en Île-de-France par rapport à la moyenne nationale sont les suivants en 2015 :

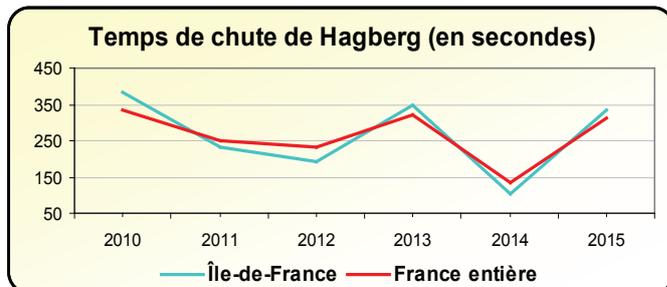
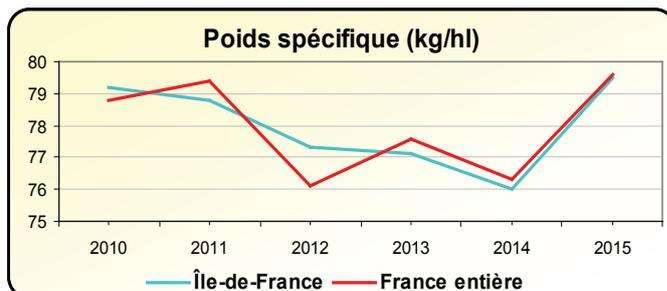
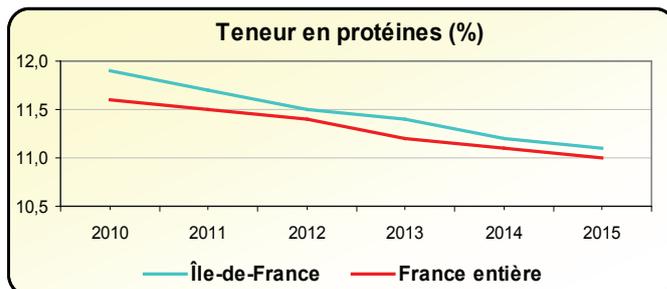
* **le taux de protéines** : bien qu'en retrait par rapport à 2014, le taux moyen francilien (11,1 % en 2015) reste supérieur à la moyenne nationale depuis 2010. Le taux de protéines est inversement proportionnel aux rendements, élevés en 2015.

* **le poids spécifique** : l'Île-de-France affiche un excellent PS en 2015 (79,5 kg/hl), en très nette augmentation par rapport à 2014 et avoisine la moyenne nationale.

* **le temps de chute de Hagberg** : à 336 secondes en Île-de-France en 2015, il est en forte hausse par rapport à 2014 et il est supérieur à la moyenne nationale. Il reflète le climat sec à la récolte.

* **le taux d'humidité** : les blés tendres franciliens, avec un taux de 12,4 % en 2015, se positionnent à un niveau peu élevé et présentent de bonnes conditions de conservation des grains.

* **la force boulangère** : à 179 en Île-de-France en 2015 contre 173 au niveau national, elle est en hausse par rapport à 2014.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Qualité du blé tendre en 2015 : position de l'Île-de-France par rapport à la moyenne nationale

	Teneur en protéines (%)	Poids spécifique (kg/hl)	Indice de chute de Hagberg (s)	Taux d'humidité (%)	Force boulangère (W)
Île-de-France	11,1	79,5	336	12,4	179
Rang de l'Île-de-France	10 ^e	13 ^e	5 ^e	8 ^e	9 ^e
France	11,0	79,6	311	12,8	173

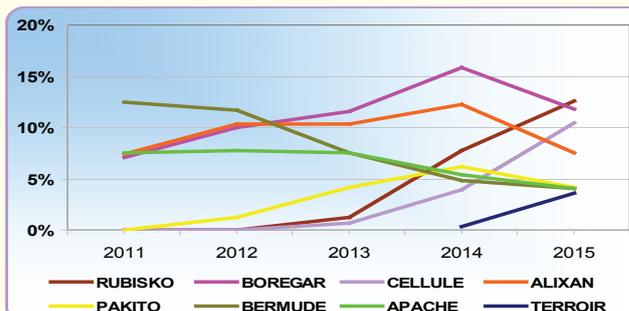
Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France (cf. annexe II p.9 : ces mêmes critères pour toutes les régions métropolitaines)



Les huit variétés de blé tendre les plus semées en Île-de-France en 2015

En 2015, 8 variétés de blé tendre en Île-de-France représentent globalement 58 % des surfaces et la part de chacune d'entre elles se situe entre 4 et 13 % des surfaces plantées.

En tête, on trouve RUBISKO (13 %) suivie par BOREGAR (12 %), CELLULE (10 %) et ALIXAN (7 %). Les quatre autres variétés (PAKITO, BERMUDE, APACHE et TERROIR) représentent chacune 4 % des surfaces.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (enquête répartition variétale)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2015

Cultures	11 - Région Île-de-France								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2015			2015/2014 (%)			2015/moyenne 2010-2014 (%)		
Céréales, dont	366 690	85	31 260 360	+ 0,5	- 1,3	- 0,9	+ 2,2	+ 5,2	+ 7,0
Blé tendre	239 790	88	21 107 640	+ 0,2	+ 2,1	+ 2,3	+ 1,1	+ 7,4	+ 9,1
Blé dur	2 655	72	191 810	+ 9,3	+ 2,7	+ 12,2	- 41,3	+ 14,7	- 32,7
Orge d'hiver	43 300	85	3 666 480	+ 10,0	+ 5,3	+ 15,9	+ 25,4	+ 12,9	+ 41,3
Orge de printemps	35 160	71	2 500 180	- 1,6	- 0,3	- 1,9	- 0,8	+ 7,7	+ 6,1
Orges	78 460	79	6 166 660	+ 4,5	+ 3,3	+ 7,9	+ 12,1	+ 10,7	+ 24,5
Maïs grain	40 835	85	3 468 085	- 6,1	- 21,7	- 26,4	- 3,2	- 16,7	- 19,7
Avoine	2 270	70	158 900	- 10,6	+ 7,7	- 3,8	- 0,0	+ 14,8	+ 14,2
Seigle	395	65	25 590	+ 8,2	- 0,3	+ 7,9	- 26,1	+ 1,2	- 25,6
Triticale	1 595	65	103 675	+ 10,4	+ 0,0	+ 10,4	+ 9,7	+ 3,2	+ 13,9
Oléagineux, dont	79 375	37	2 971 700	- 1,6	- 4,8	- 6,3	- 2,3	+ 1,2	- 0,6
Colza	76 785	38	2 911 960	- 1,1	- 4,7	- 5,7	- 0,1	+ 2,5	+ 1,6
Tournesol	1 625	25	40 070	- 31,4	- 17,8	- 43,6	- 54,5	- 20,5	- 63,4
Protéagineux, dont	21 405	31	668 605	+ 6,7	- 22,1	- 16,9	- 20,4	- 25,6	- 40,4
Féveroles	14 080	25	352 240	+ 1,5	- 36,1	- 35,1	- 13,5	- 37,5	- 45,8
Pois	7 305	43	315 865	+ 18,6	+ 2,2	+ 21,2	- 30,9	- 3,9	- 33,0
TOTAL COP	467 470	75	34 900 665	+ 0,4	- 1,3	- 1,7	+ 0,2	+ 5,6	+ 4,7

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

Sources des données de surfaces et de rendements des cultures en Île-de-France

* **Les surfaces 2015** proviennent de l'ASP (Agence de services et de paiement) et datent de juin 2016. Elles correspondent aux surfaces déclarées par les exploitants agricoles de la région Île-de-France.

* **Les rendements 2015** sont issus principalement de l'enquête Terres labourables faite par le SRISE Île-de-France. Cette enquête nationale a concerné près de 400 exploitants en Île-de-France. Les autres sources utilisées sont l'enquête faite par FranceAgriMer Île-de-France auprès des opérateurs (coopératives agricoles et négociants) et l'enquête de conjoncture grandes cultures faite par le réseau d'enquêteurs du SRISE Île-de-France.

Définitions des critères de qualité du blé tendre

* **la teneur en protéines** : elle résulte de l'action combinée de la météorologie de l'année, du contexte agronomique de la parcelle ainsi que de la variété du blé. Les protéines sont le composant majeur du gluten, qui confère à la pâte ses propriétés d'extensibilité et de ténacité. 11 à 12 % de protéines sont attendus pour la plupart des produits de la panification et de 13 à 15 % pour les panifications spéciales type pain de mie.

* **le poids spécifique (PS)** : il correspond à la masse d'un hectolitre de grains, mesurée en kilogrammes. Il doit être au moins égal à 76 kg par hectolitre pour être conforme au niveau standard. Il est influencé par la variété du blé et par la météorologie durant le remplissage de l'épi.

* **le temps de chute de Hagberg** : il traduit la dégradation de l'amidon dans le grain et donne un aperçu du niveau de germination du grain. Exprimé en secondes, le seuil minimum requis pour un blé destiné à la meunerie est de 220 secondes. Des dérogations existent toutefois pour les blés ayant un temps de chute de Hagberg compris entre 180 et 220 secondes mais qui satisfont aux tests de panification.

* **le taux d'humidité** : il doit généralement être compris entre 14,5 et 15 %. L'humidité du grain influe sur la qualité du stockage et la conservation du grain.

* **la force boulangère (W)** : elle traduit l'aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer, tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin par un travail de déformation de la pâte jusqu'à la rupture de la bulle.

Remarque : les critères ci-dessus correspondent à des repères pour différents marchés. Ils varient selon les utilisations (export, meunerie, fabrication d'aliments du bétail, etc.).

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Driaaf)
Adresse : 18, Avenue Carnot F - 94234 Cachan
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
Tel : 01 41 24 17 00
Site internet :
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directrice : Anne BOSSY
Directeur de la publication : Gêrôme PIGNARD
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA,
Fabienne LOMBARD
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : En cours

ANNEXE I Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2015 - Données départementales -

Cultures	77 - Seine-et-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2015			2015/2014 (%)			2015/moyenne 2010-2014 (%)		
Céréales, dont	219 750	86	18 947 615	+ 0,9	- 1,7	- 0,8	+ 3,0	+ 3,9	+ 7,1
Blé tendre	141 795	89	12 619 755	+ 1,6	+ 1,1	+ 2,7	+ 1,7	+ 7,2	+ 8,7
Blé dur	675	72	48 600	- 7,5	- 4,0	- 11,2	- 51,0	+ 14,3	- 43,6
Orge d'hiver	25 730	85	2 187 050	+ 12,4	+ 4,9	+ 17,9	+ 26,7	+ 11,8	+ 42,3
Orge de printemps	21 860	73	1 595 780	- 5,0	+ 2,8	- 2,3	- 3,5	+ 10,6	+ 6,0
Orges	47 590	79	3 782 830	+ 3,7	+ 4,6	+ 8,5	+ 10,8	+ 12,0	+ 24,3
Maïs grain	26 895	86	2 307 600	- 6,0	- 20,6	- 25,4	+ 0,0	- 17,5	- 17,3
Avoine	1 710	70	119 700	- 7,1	+ 7,7	+ 0,1	+ 9,5	+ 11,1	+ 22,2
Seigle	255	66	16 830	+ 0,0	+ 1,5	+ 1,5	- 16,1	+ 0,0	- 16,4
Triticale	595	65	38 675	+ 8,2	+ 0,0	+ 8,2	+ 8,3	- 1,5	+ 6,8
Oléagineux, dont	43 045	37	1 611 130	- 1,8	- 7,4	- 9,1	- 3,1	+ 1,2	- 2,6
Colza	41 430	38	1 574 340	- 1,1	- 7,3	- 8,4	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,5
Tournesol	1 020	24	24 480	- 34,2	- 20,0	- 47,4	- 60,4	- 22,6	- 69,2
Protéagineux, dont	14 335	29	411 295	+ 1,0	- 27,4	- 26,7	- 23,3	- 31,7	- 47,4
Féveroles	11 395	25	284 875	- 2,4	- 35,9	- 37,4	- 15,1	- 39,0	- 47,8
Pois	2 940	43	126 420	+ 16,2	+ 2,4	+ 19,0	- 44,1	- 4,4	- 46,2
TOTAL COP	277 130	76	20 970 040	+ 0,5	- 2,6	- 2,2	+ 0,2	+ 4,1	+ 4,2

Cultures	78 - Yvelines								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2015			2015/2014 (%)			2015/moyenne 2010-2014 (%)		
Céréales, dont	55 325	85	4 688 230	- 1,0	+ 0,9	- 0,1	+ 0,3	+ 7,3	+ 7,8
Blé tendre	37 445	87	3 257 715	- 3,6	+ 4,8	+ 1,1	- 0,3	+ 11,5	+ 10,7
Blé dur	650	73	47 450	+ 20,4	+ 9,0	+ 31,1	- 42,9	+ 15,9	- 33,8
Orge d'hiver	8 085	85	687 225	+ 7,8	+ 7,6	+ 16,0	+ 19,5	+ 14,9	+ 37,7
Orge de printemps	3 335	68	226 780	+ 24,4	- 5,6	+ 17,5	+ 17,5	+ 3,0	+ 21,2
Orges	11 420	80	914 005	+ 12,2	+ 3,7	+ 16,4	+ 18,9	+ 12,7	+ 33,2
Maïs grain	4 885	84	409 390	- 10,7	- 22,5	- 30,8	- 18,5	- 15,3	- 31,1
Avoine	235	70	16 450	- 30,9	+ 7,7	- 25,6	- 29,2	+ 20,7	- 13,9
Seigle	60	62	3 720	+ 100,0	- 4,6	+ 90,8	- 39,4	+ 1,6	- 38,0
Triticale	500	65	32 500	+ 14,9	+ 0,0	+ 14,9	+ 19,5	+ 6,6	+ 27,8
Oléagineux, dont	15 940	38	601 630	+ 0,7	- 0,3	+ 0,4	+ 1,0	+ 2,0	+ 4,1
Colza	15 685	38	596 030	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,4	+ 1,7	+ 2,7	+ 4,9
Tournesol	130	25	3 250	- 13,3	- 16,7	- 27,8	- 52,6	- 16,7	- 61,0
Protéagineux, dont	2 470	37	91 100	+ 13,6	- 10,3	+ 1,9	- 16,2	- 7,8	- 22,9
Féveroles	1 190	26	30 940	+ 26,6	- 35,0	- 17,7	- 17,9	- 27,8	- 40,3
Pois	1 280	47	60 160	+ 4,1	+ 11,9	+ 16,5	- 14,5	+ 6,8	- 9,3
TOTAL COP	73 735	73	5 380 960	- 0,2	+ 0,0	+ 0,0	- 0,2	+ 7,4	+ 6,7

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE I (suite) Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2015 - Données départementales -

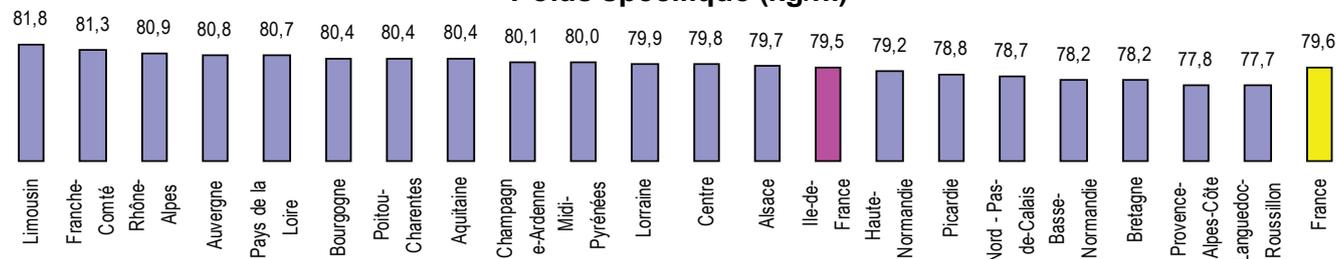
Cultures	91 - Essonne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2015			2015/2014 (%)			2015/moyenne 2010-2014 (%)		
Céréales, dont	55 090	80	4 412 335	+ 0,2	- 4,1	- 3,9	+ 1,8	+ 4,0	+ 6,0
Blé tendre	34 480	83	2 861 840	+ 0,2	- 2,4	- 2,2	+ 1,0	+ 5,1	+ 6,7
Blé dur	1 330	72	95 760	+ 15,7	+ 4,3	+ 20,7	- 33,5	+ 14,3	- 24,3
Orge d'hiver	6 470	81	524 070	+ 4,4	+ 0,0	+ 4,4	+ 28,4	+ 8,0	+ 38,3
Orge de printemps	8 740	68	594 320	- 1,8	- 5,6	- 7,3	- 2,1	+ 1,5	- 0,2
Orges	15 210	74	1 118 390	+ 0,7	- 2,9	- 2,2	+ 8,9	+ 5,0	+ 14,8
Maïs grain	3 190	88	281 755	- 9,1	- 21,3	- 28,5	+ 0,5	- 14,3	- 13,7
Avoine	80	70	5 600	- 38,5	+ 7,7	- 33,7	- 50,6	+ 22,8	- 38,9
Seigle	80	63	5 040	+ 0,0	- 3,1	- 3,1	- 37,4	+ 0,0	- 36,9
Triticale	480	65	31 200	+ 11,6	+ 0,0	+ 11,6	+ 8,2	+ 8,3	+ 16,6
Oléagineux, dont	13 345	36	485 355	- 4,4	- 5,2	- 9,4	- 5,2	+ 1,0	- 3,1
Colza	12 675	37	468 975	- 3,7	- 5,1	- 8,6	- 4,4	+ 2,8	- 1,8
Tournesol	465	26	12 090	- 29,5	- 13,3	- 38,9	- 29,0	- 13,3	- 38,7
Protéagineux, dont	2 900	39	111 650	+ 22,4	- 7,9	+ 12,7	- 12,5	- 10,5	- 21,6
Féveroles	495	27	13 365	- 3,9	- 28,9	- 31,7	- 0,0	- 22,9	- 22,9
Pois	2 385	41	97 785	+ 29,6	- 4,7	+ 23,6	- 15,1	- 6,8	- 21,7
TOTAL COP	71 335	70	5 009 340	+ 0,1	- 4,1	- 4,1	- 0,3	+ 4,5	+ 4,3

Cultures	95 - Val-d'Oise								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (q)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2015			2015/2014 (%)			2015/moyenne 2010-2014 (%)		
Céréales, dont	35 485	88	3 123 980	+ 0,1	+ 2,2	+ 2,2	+ 1,7	+ 4,8	+ 7,1
Blé tendre	25 225	91	2 295 475	- 1,2	+ 9,6	+ 8,4	+ 0,3	+ 11,0	+ 11,7
Blé dur				- 100,0	- 100,0	- 100,0	- 100,0	- 100,0	- 100,0
Orge d'hiver	2 990	89	266 110	+ 10,1	+ 14,1	+ 25,7	+ 26,8	+ 18,7	+ 50,7
Orge de printemps	1 190	68	80 920	+ 10,2	- 4,2	+ 5,5	+ 21,0	+ 4,6	+ 25,7
Orges	4 180	83	347 030	+ 10,1	+ 9,2	+ 20,3	+ 25,1	+ 15,3	+ 44,0
Maïs grain	5 730	80	458 400	- 1,5	- 25,9	- 27,0	- 4,7	- 19,2	- 23,4
Avoine	245	70	17 150	+ 8,9	+ 7,7	+ 17,3	+ 16,6	+ 16,7	+ 35,6
Seigle									
Triticale	20	65	1 300	- 33,3	+ 0,0	- 33,3	- 50,2	+ 4,8	- 47,8
Oléagineux, dont	6 830	39	265 390	+ 0,7	+ 2,5	+ 3,3	+ 1,2	+ 5,0	+ 5,8
Colza	6 780	39	264 420	+ 0,6	+ 2,6	+ 3,2	+ 2,6	+ 5,4	+ 6,9
Tournesol	10	25	250	+ 0,0	- 16,7	- 16,7	- 84,8	- 19,4	- 87,8
Protéagineux, dont	1 685	32	54 155	+ 28,6	- 22,4	- 0,2	- 11,5	- 21,6	- 31,0
Féveroles	985	23	22 655	+ 31,3	- 43,9	- 26,3	+ 10,0	- 37,8	- 32,4
Pois	700	45	31 500	+ 25,0	+ 7,1	+ 33,9	- 30,4	+ 0,0	- 29,9
TOTAL COP	44 000	78	3 443 525	+ 1,0	+ 1,3	+ 2,3	+ 1,1	+ 4,0	+ 6,1

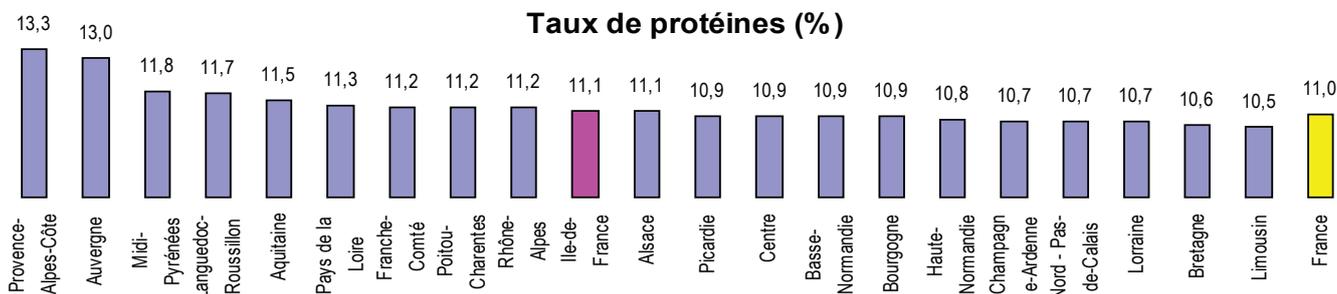
Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE II Qualité du blé tendre en 2015

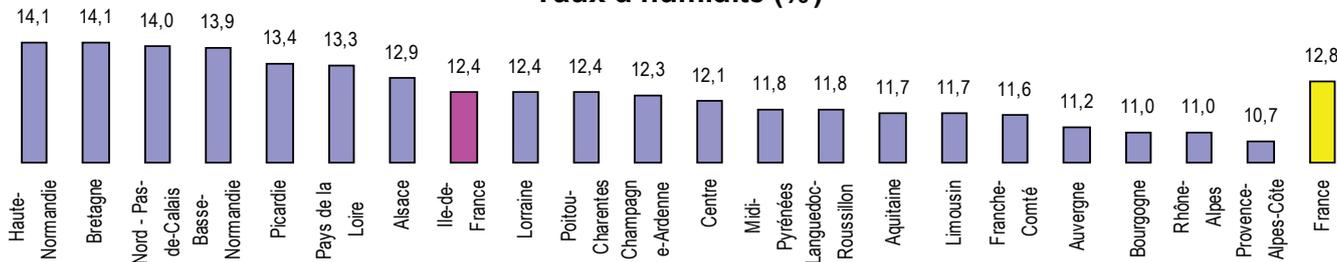
Poids spécifique (kg/hl)



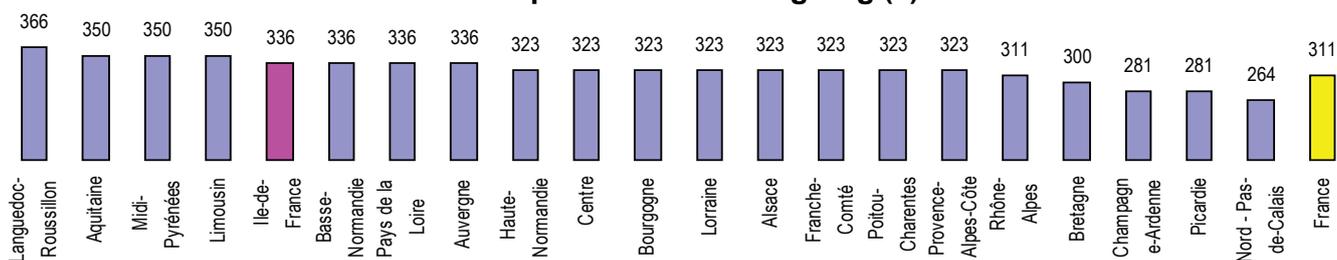
Taux de protéines (%)



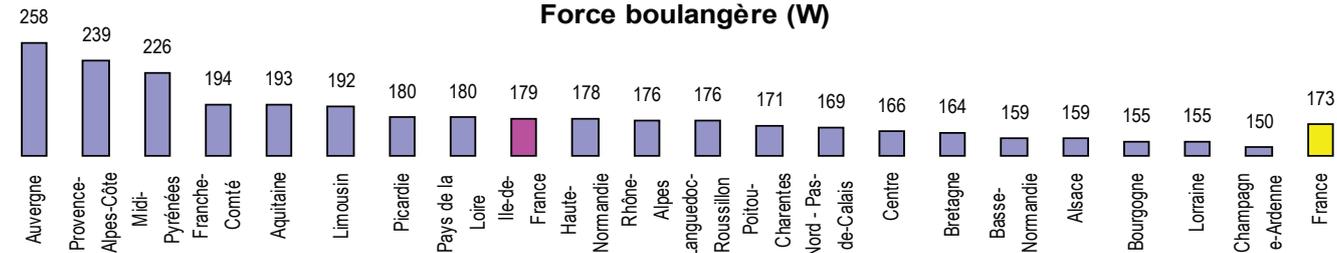
Taux d'humidité (%)



Temps de chute de Hagberg (s)



Force boulangère (W)



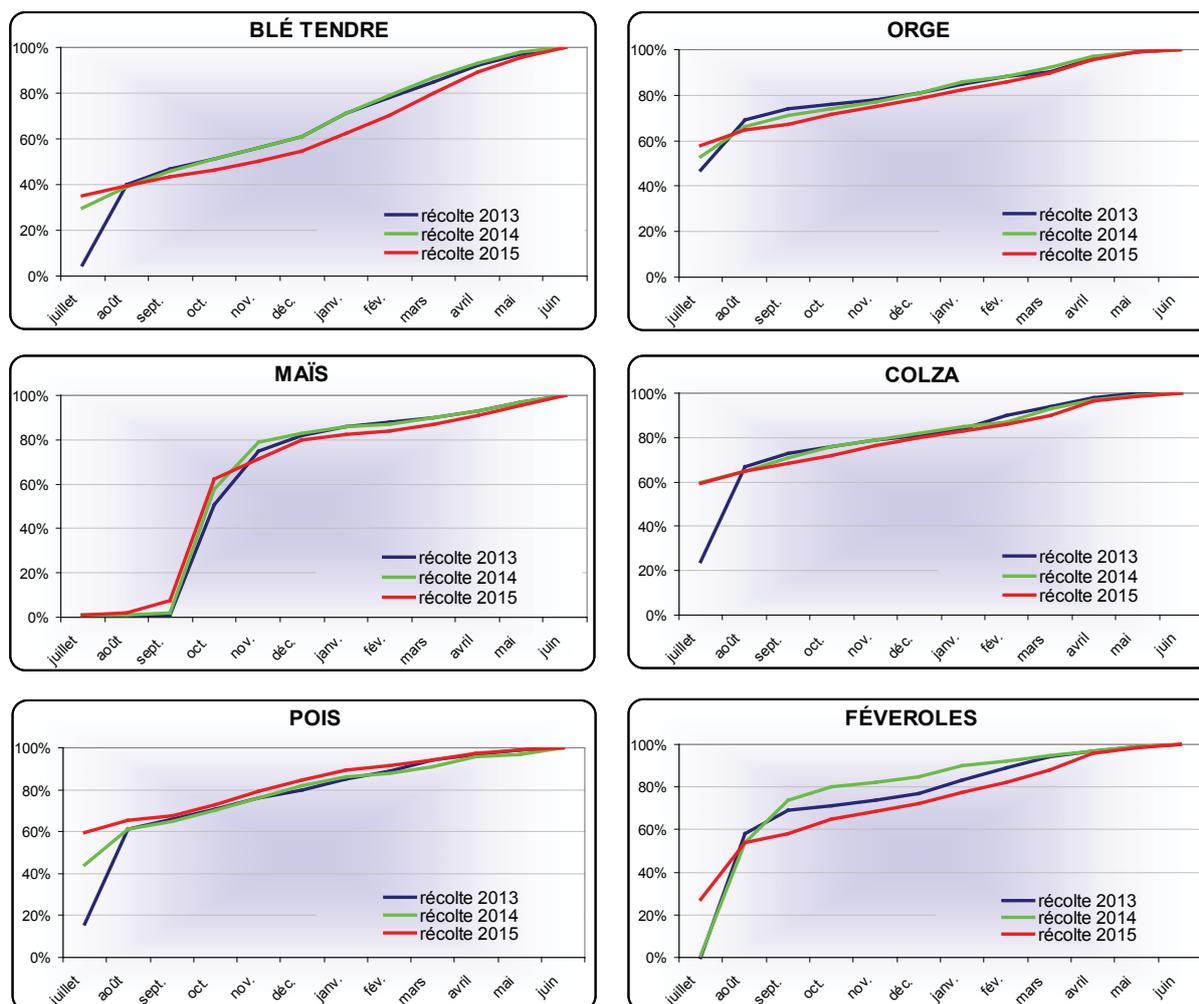
Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE III Collecte de la récolte 2015 en Île-de-France (cumul au 30 juin 2016)

Produits (en tonnes)	Seine-et-Mame	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Blé tendre	1 210 253	301 791	259 405	187 626	1 959 075
Orge	377 298	80 886	103 301	26 110	587 595
Maïs	207 193	35 262	21 975	37 085	301 515
Blé dur	4 813	4 187	8 016	0	17 016
Avoine	9 789	1 028	51	694	11 562
Triticale	2 851	1 085	1 587	271	5 794
Seigle	1 732	175	228	4	2 139
Total des céréales	1 813 929	424 414	394 563	251 790	2 884 696
Colza	158 321	53 954	48 214	24 920	285 409
Tournesol	2 296	481	513	22	3 312
Total des oléagineux	160 617	54 435	48 727	24 942	288 721
Fèverole	25 325	2 952	765	2 102	31 144
Pois	10 495	4 482	9 135	2 581	26 693
Total des protéagineux	35 820	7 434	9 900	4 683	57 837
TOTAL	2 010 366	486 283	453 190	281 415	3 231 254

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

Comparaison des rythmes de collecte pour les trois dernières campagnes

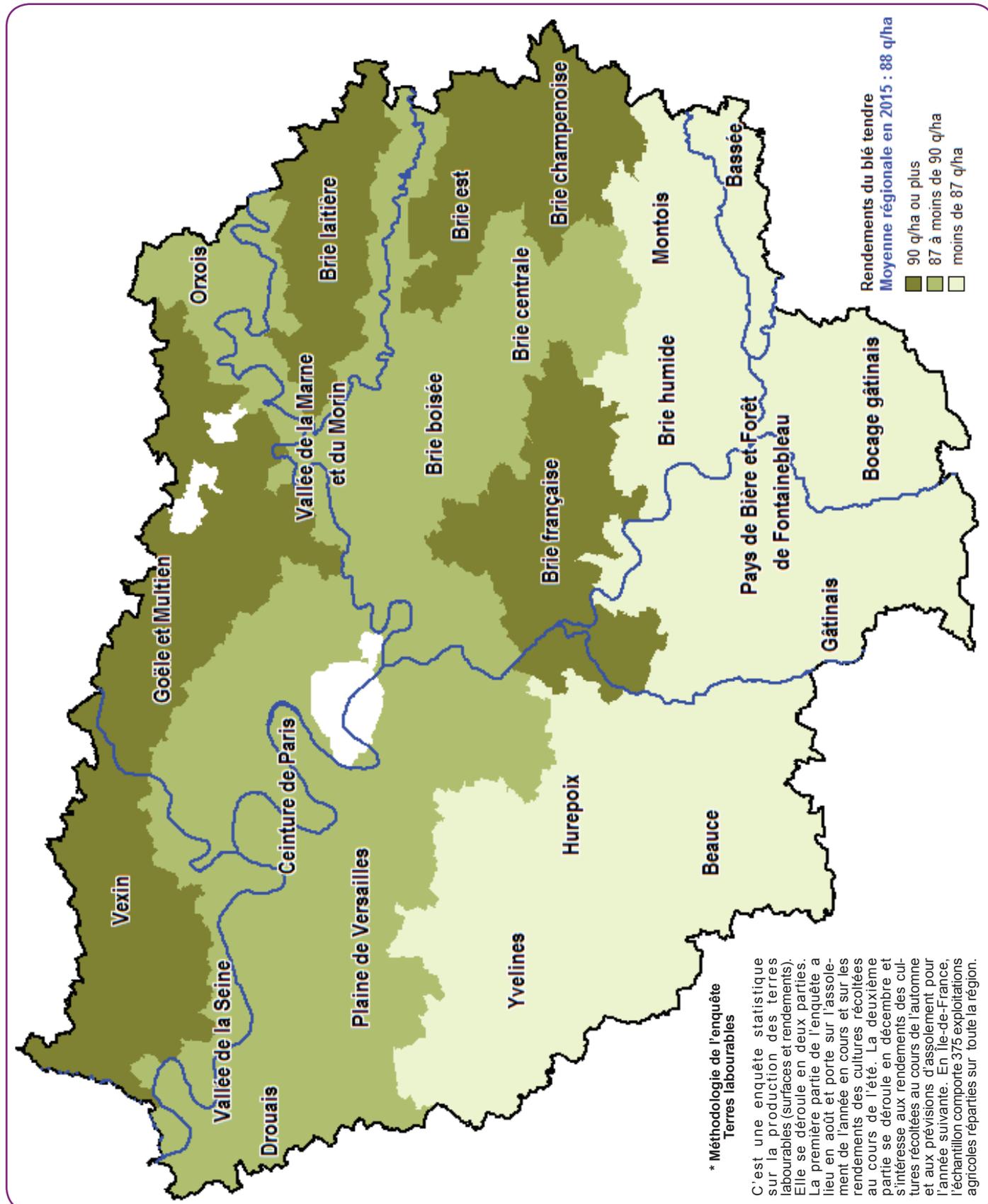


Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE IV

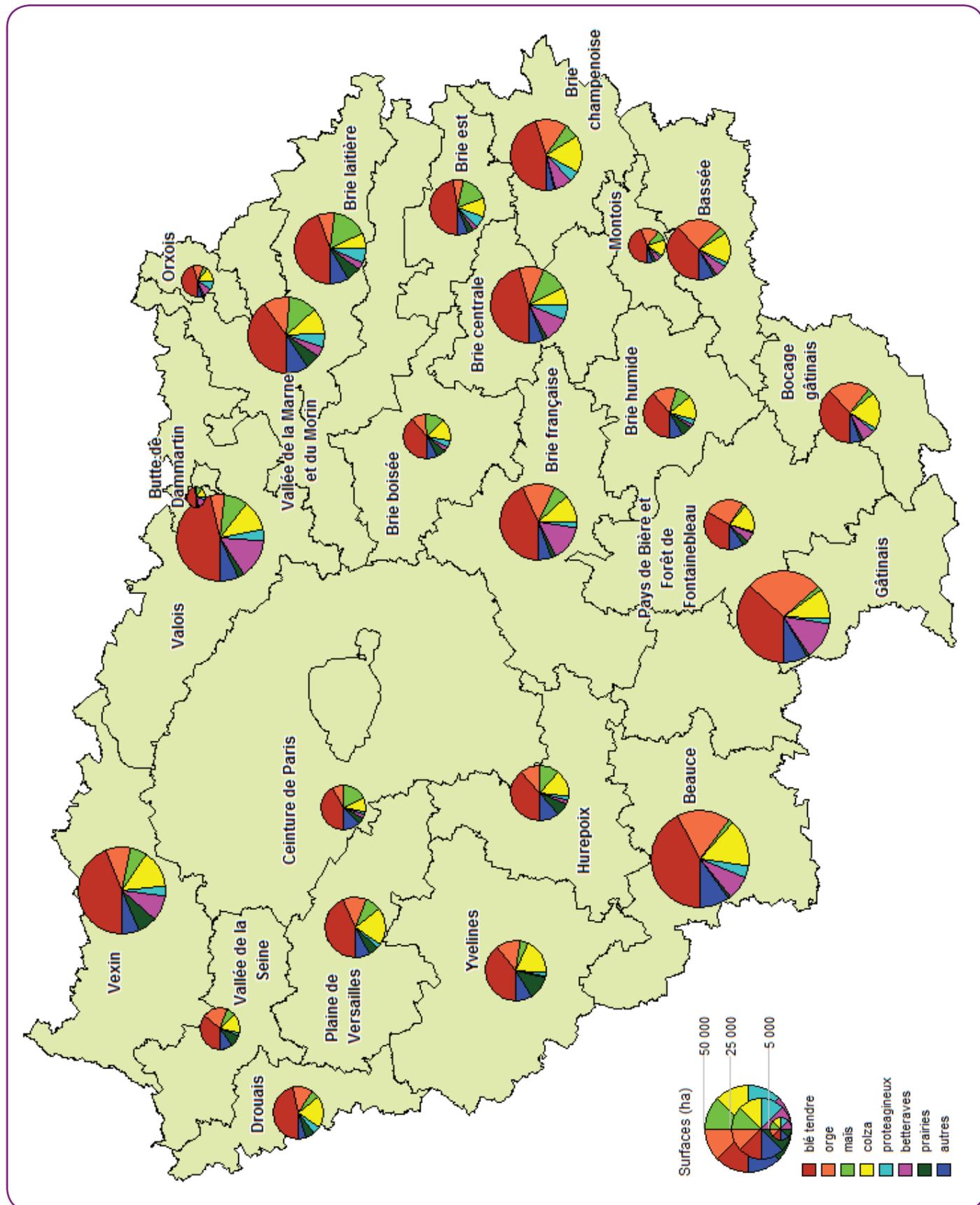
Rendements du blé tendre par région agricole (ou regroupement de régions agricoles) en Île-de-France en 2015

(Source : Agreste Île-de-France - enquête Terres labourables*)



Sources : Agreste Île-de-France (enquête Terres labourables), BDCarto@IGN

ANNEXE V Assolement par région agricole en Île-de-France en 2015



Sources : Agreste Île-de-France, ASP, BDCarto©IGN